

# Levothrox : « Je lance un appel à l'aide »

Une Quimperloise de 65 ans, qui souhaite conserver l'anonymat, est malade de la thyroïde. Depuis que l'ancienne version du Lévothrox est retirée du marché, elle souffre.



## Témoignage

« J'ai ma thyroïde qui ne fonctionne pas depuis 1998. Depuis cette date, je prenais du Levothrox. Tout allait bien. J'ai eu les nouveaux médicaments et la nouvelle formule, au printemps dernier. Progressivement, je me suis trouvée sans envie. Plus envie de marcher, nauséuse, des petites pertes d'équilibre, des petites pertes de mémoire de temps en temps. Au départ, je suis passée au-dessus de ça. Je pensais que ça allait passer... Mais le 11 juillet, je me suis réveillée avec une perte d'audition, qui s'est résorbée depuis. Aussitôt, mon

mari m'a conduite à l'hôpital. Aux Urgences. Ils ont pensé à un petit AVC, parce que j'avais des petits fourmillements sur tout un côté du visage. Ils m'ont gardé deux jours et m'ont fait passer tous les examens : scanner, IRM (Imagerie par résonance magnétique), Doppler, prises de sang, etc. Ils n'ont rien trouvé.

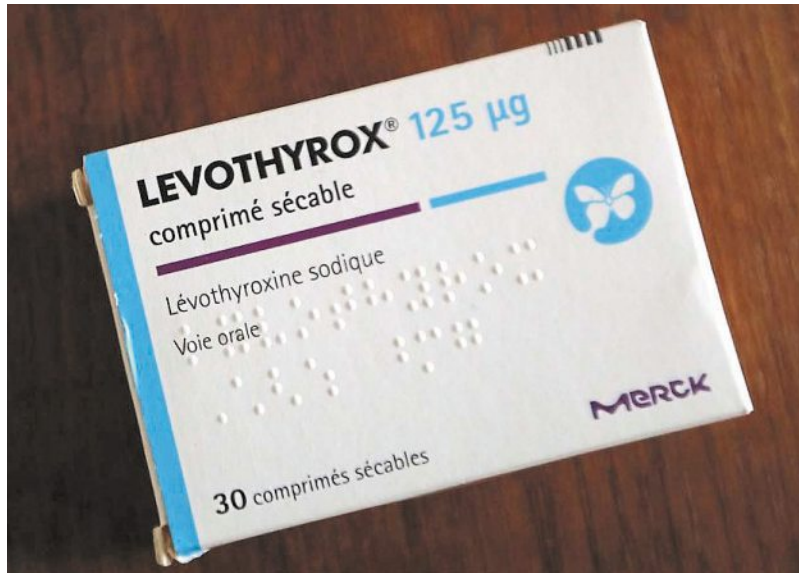
### « Terribles douleurs au poignet »

Depuis, je vois régulièrement mon médecin traitant, je multiplie les prises de sang. Je continue à être toujours très fatiguée. Il m'arrive de faire des siestes de quatre heures, moi qui n'en faisais jamais. Il y a peu, j'ai eu des douleurs terribles au poignet. À ne plus pouvoir prendre un objet.

Je suis devenue irritable, alors que ce n'est pas dans ma nature. Je sens bien qu'il y a des choses qui ne vont pas.

Mais pourquoi n'ont-ils pas prévu que la formule changeait ? Pourquoi ne veulent-ils pas revenir à l'ancienne formule ? Mon pharmacien m'a expliqué que c'était en raison du lactose que l'on trouvait dans l'ancien médicament. Mais personne ne s'est jamais plaint.

J'ai joint l'ANSM (Agence natio-



nale de sécurité du médicament), au téléphone. J'ai fait un signalement, comme ils me l'ont demandé. Ils m'ont dit de me rapprocher de mon médecin. Mais lui non plus ne peut rien... Le gouvernement minimise ce problème grave. J'ai appelé le ministère de la Santé, mardi matin. Ils m'ont raccroché au nez, en me disant de prendre contact avec l'ANSM. ce que j'avais déjà fait.

Cette semaine, je n'ai pas pu avoir

l'ancien médicament. Il n'y en avait plus. Je suis même allée jusqu'à Quimper, à 50 kilomètres de chez moi. Rien.

Je ne lâcherai pas. Je vais continuer mes démarches. Mais je ne sais plus quoi faire. Je suis démunie. J'ai besoin d'aide. Je lance un appel. >>>

Recueilli par  
Vincent THAËRON.

# Il y a 30 ans, un ouragan frappait l'Ouest

Notre édition spéciale revient en images sur cet événement climatique hors normes qui a touché notre région.

Dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 octobre 1987, des vents d'une violence inédite venant du sud-ouest soufflent sur la Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie. Ce n'est pas une tempête mais un véritable ouragan qui traverse la région. On enregistrera 200 km/h à Penmarc'h et Ouessant à 1 h du matin, 216 km/h à Granville (Manche) et jusqu'à 220 km/h à 1 h 30, à la pointe du Raz.

Dès vendredi matin, dans tout l'Ouest, 1 250 000 abonnés sont privés d'électricité, 12 000 poteaux électriques brisés, 36 000 lignes de téléphone coupées, des centaines de toitures se sont envolées, plus d'un millier de bateaux sont dressés à la côte ou coulés après avoir rompu leurs amarres. Des milliers d'arbres tombés, tranchés net, ou déracinés, bloquent les routes.

Au total, l'ouragan a fait quinze victimes en France, dont neuf dans l'Ouest. Le coût final des dégâts atteindra l'équivalent de 3,5 milliards d'euros. Un cinquième de la forêt bretonne, soit environ 10 millions d'arbres, est à terre. On estime que l'ouragan de 1987 a généré près de douze fois le volume annuel de bois



À Saint-Malo, malgré ses 12 m de diamètre, ce pin parasol a été déraciné.

récolté en Bretagne. Il faudra des mois pour réparer les bâtiments endommagés et des années pour que la forêt retrouve un aspect normal.

**Édition spéciale** en vente dès ce jeudi : 40 pages ; 2,90 €.

**800** C'est le nombre d'établissements commerciaux créés depuis un an en Bretagne. Ils ont entraîné la création de 2 700 postes. La chambre régionale de commerce et d'industrie dénombre 25 300 commerces de détail et près de 13 800 hôtels-café-restaurants qui emploient 137 000 personnes en Bretagne.

# Le différend d'écoliers tourne mal

Un homme a été gravement blessé d'un coup de couteau lundi, à Saint-Brieuc. À l'origine de l'affaire : une histoire de gosses.

Les pompiers et la police sont appelés vers 19 h, rue de la Balavoine, à Saint-Brieuc, pour un homme blessé à l'arme blanche. La victime, âgée de 31 ans, est transportée à l'hôpital. Elle a été frappée au niveau de l'omoplate, son poumon est légèrement touché, mais son pronostic vital n'est pas engagé. Une blessure qui lui vaudra 30 jours d'interruption temporaire de travail.

Après l'audition des témoins, l'auteur du coup de couteau est interpellé le lendemain, à son domicile. Les policiers reconstituent rapidement les faits. La veille au soir, la victime a eu maille à partir avec un autre habitant du quartier au sujet de leurs fils respectifs, âgés de 7 et 8 ans. Les enfants sont dans la même école et auraient eu un différend.

Le ton monte entre les pères. Le fils aîné de l'un d'eux, qui assiste à la scène, pense son père menacé et croit lui porter secours en donnant



un coup de couteau à l'autre père. Le jeune homme a été déféré hier après-midi devant le parquet. Écroué, il sera jugé le 14 novembre.

Pour la petite histoire, il semble que la bisbille entre les écoliers portait sur une histoire de capuche, réglée en classe par la maîtresse.

Emmennelle MÉTIVIER.

# Le littoral en quête d'argent et de petites mains

Tout le monde est d'accord pour préserver le littoral breton. Encore faut-il en financer l'entretien. Plusieurs pistes ont été explorées hier à Lorient, dont le recours croissant au bénévolat.

1 800 km de linéaire soit le tiers des côtes françaises : que serait la Bretagne sans son littoral ? Pour faire revenir ses 8 millions de visiteurs annuels et conforter les autochtones dans leur choix de vivre là, ce littoral est à ce jour « préservé à 15 % et même à 20 % dans le Finistère. L'objectif est d'atteindre le tiers naturel », annonce Didier Olivry, délégué de Rivages Bretagne au Conservatoire du littoral.

Mais cette préservation et l'entretien qu'elle induit ont un coût. C'était le thème, hier à Lorient, de la première Rencontre régionale des gestionnaires d'espaces naturels du littoral breton. Maire de Perros-Guirec, Erven Léon a imaginé une nouvelle manne : « Nous avons rendu payants deux parkings à Ploumanac'h. Cette année, ils nous rapporteront 100 000 €, la moitié de nos dépenses d'entretien du site. »

### « Naturalité » et « synergies vertueuses »

Autre source de revenus : les centaines de conventions agricoles



Les deux parkings désormais payants à Ploumanac'h (Côtes-d'Armor) ont rapporté 100 000 € à la commune de Perros-Guirec.

déjà paraphées dans la région. Dans le seul Trégor, elles ont généré 350 000 € d'économies d'entretien, réalisé par les exploitants. On imagine aussi, à l'avenir, de vendre des produits locaux dans les Maisons du littoral, bref « valoriser ce qui peut

### l'être sur et autour des sites protégés ».

Une autre idée d'économie, relayée par Armelle Nicolas, vice-présidente de Lorient Agglomération, consiste « à laisser ces espaces encore plus naturels. Déjà, il n'y a presque plus

de poubelles » et les acteurs de la conservation de ce patrimoine commencent à s'interroger sur l'intérêt « de démultiplier une signalétique parfois assez agressive ». Elle sera ainsi revue entre Ploemeur et Guidel dans le Morbihan alors que l'expérimentation conduite sur la côte de granit rose, à base de QR Code, ne s'est pas avérée probante. « La nature n'a pas besoin d'être trop expliquée », assène Didier Olivry, chantre de la « naturalité ».

Les derniers leviers à actionner sont « la mutualisation des moyens et des compétences » entre communes et intercommunalités mais aussi « la mise en œuvre de synergies vertueuses avec des contributions volontaires ». Traduisez : le recours à la main-d'œuvre le meilleur marché qui soit, les chantiers d'insertion et plus encore le bénévolat. « Cette participation écocitoyenne, justifie la maire d'Inzinzac-Lochrist, est à même de confronter chacun à la réalité environnementale ».

Yvan DUVIVIER.

# La Bretagne en bref

**Région** Dès janvier, la Région Bretagne s'engage à ce que la commande publique (2,5 milliards d'euros par an) soit « dématérialisée, simple, ouverte, facile d'accès, transparente et responsable ». 250 acteurs et entreprises ont participé, hier, mardi, à Rennes à un « Breizh storming » en préambule à une consultation publique ([#BZHCommandePublique](http://atelier.bretagne.bzh)).

## Les circuits de commercialisation bio en Bretagne

Le réseau des agriculteurs bio de Bretagne publie chaque année, un observatoire de la production bio dans la région. Cette année, l'observatoire publie une étude consacrée aux circuits de commercialisation. Cet ouvrage de 64 pages présente la diversité des modes de vente en

circuits courts existant sur le territoire ainsi que les différentes filières bio en circuits longs. À commander auprès de la fédération régionale de l'agriculture biologique au 02 99 77 32 34 ou sur Internet : [observatoire@agrobio-bretagne.org](http://observatoire@agrobio-bretagne.org), 50 €.

## Nature et Progrès Bretagne fête ses 30 ans à Guichen

Nature et Progrès rassemble des producteurs et transformateurs mais aussi des consommateurs en agrobiologie. Nature et Progrès Bretagne profite du salon Ile et Bio, pour fêter ses 30 ans, les 7 et 8 octobre à Guichen et réaffirmer ses principes en matière de bio et solidarité. La marque de certification Nature et Progrès s'appuie sur un système partici-

patif de garantie original, inspiré de l'éducation populaire qui rassemble professionnels et consommateurs. Il en sera question samedi 7 octobre de 14 h 30 à 16 h, lors d'un film-débat, à la salle de spectacle. Témoignage de producteurs sur le thème « agriculture paysanne » au « bar à parole » le dimanche de 11 h à 12 h. Stand tout le week-end.

## Anne Claire Coudray et Francis Joyon parrains



Francis Joyon, Yann Pasco le patron de la compagnie Les Vedettes l'Angélus et Anne Claire Coudray.

Mercredi matin, la quatrième vedette à passagers de la compagnie Les vedettes l'Angélus a été bénie au port du Guilvin à Locmariaquer (Morbihan). L'Angélus IV peut accueillir jusqu'à 196 personnes à son bord pour des balades en mer d'avril à fin septembre dans le golfe du Morbihan. La société a investi 2,3 millions d'euros pour la construction de cette embarcation aux chantiers navals

Bernard à Locoquiel. Angélus IV a été bénie par l'aumônier des gens de mer du Morbihan. La journaliste de TF1 et présentatrice du journal du week-end, Anne Claire Coudray, qui a passé son enfance à Locmariaquer, est la marraine de l'embarcation. Le parrain n'est autre que le navigateur et récent vainqueur du Trophée Jules Verne, Francis Joyon.

## Une blessée grave dans un accident de la circulation

Hier, vers 14 h 30, boulevard de l'Europe à Ploërmel (Morbihan), un poids lourd et une automobile ont été impliqués dans un accident de la circulation. L'hélicoptère Dragon 56 de la base de la Sécurité civile a été appelé sur les lieux afin de trans-

porter la conductrice de la voiture, blessée grièvement, vers le Centre Hospitalier Universitaire de Pontchaillou à Rennes. La conductrice du poids lourd, légèrement blessée, a été dirigée vers le centre hospitalier de Ploërmel.

## Héroïne : quatre Rennais arrêtés dans la Somme

Le couple, une femme de 30 ans et un homme de 38 ans, circulait à bord d'une puissante cylindrée. L'image du couple installé qu'il voulait faire naître n'a pas suffi pour tromper les douaniers qui les ont contrôlés. Dans la voiture, les fonctionnaires ont trouvé 1,2 kg d'héroïne et 3 kg de produit de coupe, utilisé par les revendeurs. Les forces de l'ordre ont aussi réussi à interpellé la voiture ouvreuse. Deux autres Rennais, âgés de 39 et 40 ans, ont été appréhen-

dés. Les deux véhicules arrivaient de La Haye, en Hollande, où la drogue avait été achetée. Les quatre personnes interpellées ont demandé un délai, hier après-midi, pour être jugé. Le tribunal correctionnel a décidé de les incarcérer dans l'attente de leur procès le mois prochain. Le quatuor est aussi soupçonné d'avoir organisé, depuis janvier 2017, un trafic de drogues dures sur Rennes et sa région.

## ID-Mer innove pour sécher la peau de poisson

1,5 million d'euros. C'est le coût de la nouvelle machine, dont ID-Mer, à Lorient, sera équipé d'ici le printemps prochain. L'institut technique de développement des produits de la mer, soutenu par les collectivités, doit moderniser son matériel assez ancien. Le SeaDryer lui permettra d'optimiser son offre en séchage

des peaux et arêtes de poisson. Le centre technique (16 salariés) produit des poudres de base, riches en collagène, en phosphore, en magnésium, etc., après séchage et broyage des peaux, cartilages et arêtes de poisson. Le marché : la pharmacie, le complément alimentaire ou encore le bien-être.